

Journée de la bonne volonté

Autor(en): **Nobs, Marguerite**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **35 (1947)**

Heft 731

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Compte de Chèques postaux I. 943

Paraît tous les quinze jours le samedi

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

M^{me} WIBLE-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.
6 mois : 3.50
ETRANGER : 8.
Le numéro : 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

A. VINET.

On fait toujours volontiers
ce qu'on aime ; si
vous aimez le bien, vous
le feriez.

Votation fédérale du 18 mai 1947

Le citoyen suisse sera appelé à se prononcer sur le projet d'un nouveau texte de l'article 31 de notre Constitution fédérale. Le 18 mai, en effet, après le rejet massif de l'initiative des Indépendants, concernant le droit au travail, le 8 décembre dernier, le parti socialiste présente à son tour une initiative qui poursuit des buts analogues.

Les premiers articles du projet sont des déclarations d'ordre général selon le programme du parti socialiste. Il dit : *L'économie nationale est l'affaire du peuple entier. Le capital doit être mis au service du travail, de l'essor économique général et du bien-être du peuple.*

L'article 3 remet à l'Etat l'exécution de ces principes en termes vagues et généraux. Il stipule : *La Confédération a le droit de prendre les mesures nécessaires à cet effet en intervenant dans la structure et l'organisation de l'économie nationale.*

Les trois articles suivants formulent des revendications précises d'ordre social et professionnel : *La situation matérielle des citoyens et de leur famille doit être garantie. Le travail doit être protégé dans toutes les branches de l'économie.*

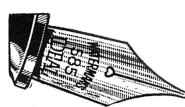
Enfin l'article 7, fondamental, remet à l'Etat la responsabilité de la mise en vigueur des principes, si divers, énumérés plus haut. Il déclare : *En vue d'assurer l'application de ces principes et d'empêcher les crises et le chômage, la Confédération édictera des dispositions, en particulier au sujet de la coopération de l'Etat et de l'économie.*

Et l'article 8 termine en disant : *Il sera fait appel à la collaboration des cantons et des organismes économiques.*

Nous remarquons que le texte de l'initiative ne cherche même pas à retenir un semblant de liberté de commerce et d'industrie. De toute façon, il ne nous est pas possible de suivre, dans ce domaine le programme socialiste. L'Etat n'est pas à même de diriger, ni de remplacer le développement propre de l'économie d'un pays, sinon dans une dictature. Il est impossible de garantir le droit au travail, de protéger le travail dans toutes ses branches sans supprimer la liberté du travailleur et sans renoncer aux derniers restes de la liberté de commerce et d'industrie. Et nous sommes persuadés que toute atteinte à l'initiative personnelle portera tôt ou tard un préjudice grave à la capacité économique de notre pays ; les plus beaux préceptes de la Constitution deviendront lettre morte si la production nationale manque de cet élan et de cette force créatrice que lui assurent seuls le plein développement de l'initiative individuelle du travailleur et la liberté du travail.

C'est pourquoi l'intérêt du pays, et l'intérêt même du travailleur à longue vue, nous obligent à repousser cette nouvelle forme d'écritisation de l'économie suisse.

A. Leuch.



BOUVIER
le bon papetier
de la Croix-d'Or
le spécialiste
du stylo

Le Bon Secours - Genève

ÉCOLE D'INFIRMIÈRES

reconnue par la Croix-Rouge Suisse
et patronnée par la Faculté de Médecine
de l'Université.

Nouveau programme

Section de Puériculture et d'Hygiène maternelle
Renseignements et conditions : DIRECTION, 15, av. Dumas

JOURNÉE DE LA BONNE VOLONTÉ

Voici revenir le 18 mai, la Journée de la Bonne Volonté, instituée par les enfants du Pays de Gales. A cette occasion, et pour inciter le plus grand nombre possible de lecteurs et de lectrices à commander le petit journal annuel édité par l'Union Mondiale des Femmes pour la concorde internationale, nous avons jugé intéressant de publier ici quelques fragments d'une causerie donnée à Radio-Bruxelles, le 27 février dernier, par Mlle Nobs, rédactrice depuis la fondation, de ce petit journal d'éducation pacifique.

Il y a deux associations féminines installées en Suisse qui se consacrent à la paix et aux efforts pour la paix : l'Union mondiale de la Femme pour la Concorde internationale et la Ligue des Femmes pour la Paix et la Liberté.

L'Union Mondiale est la première association féminine qui se soit consacrée à la paix, elle a été fondée à Genève, le 9 février 1915 par Clara d'Arcis, une Américaine devenue suisse par son mariage. C'était une femme brillamment douée, aidée d'une trentaine de collaboratrices de nationalités diverses.

La Ligue internationale des Femmes est née à peine quelques mois plus tard, à La Haye, à l'instigation d'un groupe féministe. Jane Adams, la grande pionnière américaine du travail social, fut sa première présidente.

Les deux institutions ont leur siège central à Genève. Leur idéal, leurs buts sont semblables, mais leur organisation, leur programme diffèrent.

L'Union Mondiale met avant tout l'accent sur l'éducation et sur l'effort individuel. Tandis que la Ligue insiste davantage sur l'action politique et les interventions officielles.

La Ligue est organisée comme la plupart des associations internationales, en groupements locaux et nationaux. Tandis que l'Union Mondiale souligne qu'elle est un « mou-

vement » et non pas une « organisation ». L'Union invite les femmes de tous les pays à créer une nouvelle mentalité et leur demande de s'unir, par dessus les frontières, directement auprès de son centre général, à Genève. Les fondatrices craignaient que, sous la pression des événements, les groupements nationaux risquent de ne devenir que des reflets de leur politique nationale et ne soient en fin de compte, que peu utiles à l'esprit de concorde internationale. Les faits leur ont donné raison. Néanmoins, pour répondre à la demande des membres eux-mêmes et pour favoriser certains efforts communs, l'Union a accepté la formation de groupes en certains pays.

L'Union s'efforce d'atteindre ceux qui ne fréquentent ni réunions, ni conférences, et cherche à obtenir, dans ce but, que ses membres exercent une influence dans leur propre milieu : famille, école, atelier, etc. L'influence personnelle n'est pas un facteur à sous-estimer ; il y aurait à ce sujet beaucoup de choses à raconter... Un point important du programme de l'Union Mondiale est qu'elle cherche davantage encore à intéresser les associations qui n'ont pas la paix à leur programme et à les faire agir, qu'à rallier des membres et à parler en son seul nom. Elle leur adresse des documents variés, questionnaires, appels, statistiques suscitant la réflexion, les invite à discuter et à l'occasion, de témoigner de leurs sentiments et de leurs opinions par des démonstrations communes : Semaine, Journées de la Paix, pétitions, etc.

Pendant 32 ans, l'Union Mondiale n'a cessé de répandre, selon ses moyens et les besoins du moment, des appels, des documents divers, des illustrations, des films, etc. Elle a organisé de multiples conférences qui, notamment pendant la guerre, ont été très suivies.

Durant toute la guerre, l'Union Mondiale a centralisé plusieurs actions de secours urgents, mais elle n'a jamais cessé, pour au-

tant, son travail éducatif pour la paix. Elle a fait paraître sans interruption son petit journal du 18 mai : *La Jeunesse et la Paix du Monde*, autrefois très répandu dans les écoles d'une douzaine de pays et qui connaît un succès croissant.

La Ligue pour la paix et la liberté et l'Union Mondiale de la Femme font toutes deux parties d'un grand « Comité de liaison » qui unit les associations féminines internationales les plus connues (C.I.F. U.C.J.F. F.U. etc.) représentant ainsi des millions de femmes. Soit indirectement, soit par leur canal, elles consultent sur de nombreux sujets des femmes du monde entier et s'efforcent ensuite de faire valoir leur opinion auprès des instances officielles (autrefois auprès de la S.D.N. et de la Conférence du Désarmement) actuellement, surtout auprès de l'O.N.U. ceci représente tout un programme d'étude et d'action. La Ligue pour la paix et la liberté est dans ce domaine, remarquablement active et capable. Avec les droits conférés aux femmes dans tous les pays (sauf en Suisse) elles sont appelées à exercer une influence toujours plus grande. Elles en feront usage pour la paix. Elles devront, pour cela aussi, faire leur apprentissage. Car, pour la paix comme pour la justice, la sentimentalité ne suffit pas, il est indispensable de comprendre les problèmes ou, tout au moins de comprendre clairement un certain nombre de principes essentiels.

Il est naturel que la lassitude et les terribles soucis qui pèsent sur le monde aient des répercussions directes sur la vie des associations féminines qui luttent pour la paix. Malgré la fidélité et la vaillance de leurs membres pour mener efficacement la lutte contre la peur, l'ignorance et l'avidité, ces causes profondes de la guerre, toutes deux ont besoin d'apports nouveaux. Il m'est difficile, je l'avoue, de comprendre comment une seule mère peut rester à l'écart des mouvements en faveur de la paix. Certes, ces institutions ne peuvent accomplir des miracles, cependant, elles relient sur le plan spirituel, le terrain, s'efforcent de semer de bonnes graines, saines et vigoureuses, en vue d'une bonne moisson.

Reprenant le mot de Péguy, une Belge fort distinguée et fort aimée en Suisse, la baronne Boël, présidente du Conseil international des Femmes, écrivait récemment : « La Foi que j'aime le mieux, dit Dieu, c'est l'Espérance. »

Marguerite Nobs.

Au risque de paraître pédante, nous ne pouvons nous empêcher d'attirer l'attention des lecteurs qui ont bien voulu nous suivre, sur ce point : un fil continu relie l'article sur le Préambule de la Charte des Nations Unies, l'article sur le livre d'Emery Reves,



Cliche Mouvement Féministe

Si tous les enfants du monde...

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothérapique. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef : Dr. H. Müller.

Cures de repos

ASSURANCE POUR LA VIEillesse

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS

MOLARD, 11

GENÈVE

Anatomie de la Paix et celui de Mlle Nobs. Chaque fois, nous constatons, que ceux qui travaillent pour la paix se divisent en deux groupes utilisant deux méthodes :

a) La méthode juridique, si j'ose dire, qui s'efforce d'insérer, selon la procédure habituelle, des réformes et des articles nouveaux dans les législations nationales et internationales.

b) La méthode spiritualiste qui s'efforce d'obéir à l'inspiration de quelques personnalités qui ont vécu et agi sur le plan universel et qui appellent à les suivre tous les humains qui sentent comme eux. Ceux-ci, par l'éducation, cherchent à éveiller les cœurs et les consciences. Ceux-là codifient les principes et veillent à l'organisation de leur application.

Comme nous l'avons vu par quelques citations de Bergson, ces deux tendances sont fondamentales, il faut bien se garder de condamner l'une au bénéfice de l'autre. Sur des plans différents, le travail des ouvriers de la paix est indispensable.

Le rapprochement de ces trois attitudes n'était pas prémédité, nous sommes persuadée que, prochainement, l'actualité nous fournira d'autres occasions de poursuivre cette étude de l'édification de la paix et d'analyser des propositions concrètes, dont les femmes pourraient s'emparer pour les faire aboutir (avant la fin de l'humanité!).

(Red.).

¹ La Jeunesse et la Paix du Monde. Prix 10 et. le numéro. Adresser les commandes à l'Union Mondiale de la Femme (37, Quai Wilson) ou à l'imprimerie de La Tribune de Genève - 42, rue du Stand. Un seul compte de chèques : I. 974.

Journées de Montreux

Les pays qui ont subi la guerre ont fait et font encore des expériences si douloureuses que, partout, des femmes actives et généreuses s'ingénient à les soulager. De tant de maux, il faut au moins tirer un enseignement utile : quels sont les remèdes proposés ? parmi ces remèdes, quels sont les meilleurs ?

Pour répondre à ces deux questions, l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses avait convié des représentantes des pays occupés, à venir faire part des résultats obtenus, afin que puissent être discutés, en groupes d'étude, les problèmes les plus urgents. Ces études devaient amener à voter des résolutions qui seraient proposées à Bruxelles au Conseil International des Femmes, chargé de préparer le Congrès de Philadelphie, en septembre.

Cette rencontre fut une réussite magnifique, de par la qualité des participantes d'abord : la France avait délégué Mme PICHON-LANDRY, présidente du Conseil national des Femmes françaises, Mme COLLET, membre du Haut Comité à la population et à la famille, Mme MAJORELLE, trésorière du Conseil national des Femmes françaises, la Belgique avait délégué Mlle JOLY, professeur d'enseignement ménager, qui apportait une conférence de Mme Georgette CISELET, sé-



**Alliance
Internationale
des Femmes**
Droits égaux
Responsabilités
égales

Conférence du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale des Femmes à Stockholm

Pendant les derniers jours d'avril et les premiers jours de mai, le Comité exécutif de l'Alliance Internationale des Femmes s'est réuni à Stockholm. Mme Bonnevie d'Oslo, Mme Spiller de Londres, Mme von Freneckell-Thesleff de Finlande, Mme Everts-Goddard de Rotterdam, Mme Vischer-Alioth de Bâle et Mme Katherine Bompas, la secrétaire générale de Londres, y ont pris part : Dr Hanna Rydh, la présidente, et Mme Corbett Ashby, la présidente honoraire de l'Alliance ont présidé la conférence.

En premier lieu, Dr Hanna Rydh a donné un récit du voyage au Proche-Orient où elle a, accompagnée de Mme Spiller, séjourné au Caire, en Irak et Iran, en Turquie et en Grèce ; Mme Rydh a ensuite continué son chemin jusqu'en Ethiopie.

A la suite de ce récit, la présidente a souligné la nécessité d'un contact beaucoup plus étroit avec les sociétés féminines qui existent déjà dans ces pays. Elle a trouvé partout des esprits accessibles aux idées de progrès ; dans bien des villes l'accès aux écoles et aux universités est déjà ouvert aux femmes. Mais

naturel, empêchée de se rendre en Suisse, la Hollande était représentée par le Dr Christine BADER, médecin à Arnhem, qui assumait seule les soins médicaux pendant les huit mois de siège que subit cette ville martyre, et Mlle FERNIN, professeur de français dans un lycée d'Amsterdam.

Dans le cadre si harmonieusement ordonné par Mlle Krahenbuhl, de l'Hôtel Helvétie, Mmes Jeannot, présidente, et Girod, Dr, initiatrice de la rencontre, secondées par l'Union des Femmes de Montreux, n'avaient rien négligé pour créer l'atmosphère de compréhension réciproque qui ne cessa de régner.

Des heures de détente variées avaient été prévues : ce fut le dimanche soir, une causerie illustrée de projections en couleurs. Lundi après-midi, on s'en fut visiter Chillon. L'une des participantes décrit la visite en ces termes :

« Que dire de l'après-midi passée à Chillon sinon qu'elle sera un souvenir heureux pour toutes celles qui eurent le privilège d'y prendre part ? Quelle belle leçon d'histoire fit le colonel Schmid, conservateur du Château, tout au long de la visite des salles ; il sut si bien faire revivre la figure des châtellains, contant avec humour quelques faits

quel immense champ d'activité dans ces régions où la femme est très souvent obligée de travailler comme une bête de somme, où, dans le domaine de l'hygiène, de la vie sociale et de l'éducation tout est à faire et où il régnait presque partout une pauvreté dont on ne se fait aucune idée dans nos pays civilisés ! On souffre d'un terrible manque de nurses, d'infirmières et d'infirmiers, on constate une mortalité très grande parmi les petits enfants. Le chemin qui mènerait à une meilleure situation de la femme, est long et épineux ; mais n'est-ce pas, avant tout, le but de l'Alliance de travailler dans ce domaine, d'aider les femmes qui sont ouvertes aux idées de progrès à gagner de l'influence et du pouvoir, afin d'épauler nos sœurs moins favorisées ?

Les membres du Comité de l'Alliance ont exprimé leur gratitude à Mme Hanna Rydh et à Mme Spiller d'avoir entrepris ce voyage d'orientation et de l'avoir mené à bien au prix d'un grand effort et de tant de fatigues.

Comme deuxième résultat des efforts de l'Alliance, le Comité a pris note, avec satisfaction, que, grâce à ses démarches répétées, l'Alliance a été reconnue par l'O.N.U. comme société consultative, ce qui promet une certaine collaboration avec l'Organisation mondiale, où, dorénavant, l'Alliance peut élever sa voix et gagner peu à peu une certaine influence.

Le Comité a reçu un compte-rendu de son membre à Paris, Mme Andrée Lehmann, qui représente également un succès. Par Mme Lehmann, l'Alliance est entrée en contact et en collaboration avec l'UNESCO, dont le champ d'activité est si étroitement lié avec celui de l'Alliance et avec ses buts ; d'est surtout en recueillant une collection de livres pour les pays dévastés que l'Alliance va commencer sa collaboration avec l'UNESCO.

Pour terminer ce court récit de la rencontre du Comité de l'Alliance Internationale

des Femmes à Stockholm, nous voudrions citer ici quelques lignes d'un discours que Mme Corbett-Ashby, la présidente honoraire de l'Alliance, a tenu dans l'Aula d'une de ces magnifiques écoles de jeunes filles que les membres de Stockholm ont bien voulu montrer, devant un grand nombre de jeunes écologistes suédoises.

Elle a parlé surtout du fait, que le vote a été donné aux femmes de presque tous les pays du monde civilisé et des devoirs qui en résultent pour les femmes — surtout pour les jeunes femmes. « Les hommes n'ont qu'une profession », a-t-elle dit, « vous en avez deux ; préparez-vous pour les deux : pour celle que vous aurez comme épouse et comme mère, pour celle qui résulte de vos devoirs comme citoyenne. Vous aurez le droit de vote, mais n'oubliez pas, que malgré ce droit, la femme manque encore partout d'influence. Préparez-vous aux professions qui vous donneront cette influence. Dans les gouvernements, dans la politique et dans la diplomatie, les femmes doivent pouvoir élever leur voix. N'oubliez pas — si vous avez plus de droits aujourd'hui et une meilleure position que les femmes avant vous, vous partagez dorénavant la responsabilité. S'il y a beaucoup de misère, s'il y a désaccord entre les pays — et même la guerre — c'est vous qui portez une partie de la lourde responsabilité. Tâchez de vous informer et de vous orienter, occupez-vous de ce qui se passe dans votre pays et dans d'autres pays, entrez en contact avec ceux-là, venez rejoindre notre Alliance Internationale des Femmes, qui vous facilitera ce contact et vous mettra au courant du travail des femmes dans d'autres pays. Et c'est ainsi que vous participerez à l'œuvre de la paix, d'une vraie paix, dont le monde et surtout les femmes du monde entier ont un besoin si urgent ».

F. Beerli.

visiteuses de la région du Doubs, qui entendent une partie des conférences du matin et, sur le chemin du retour, s'arrêtent à Vevey pour admirer la pouponnière Nestlé, inscrite au programme.

Il fallut constituer plusieurs groupes successifs pour passer en revue les installations modèles de cette institution. Le soin et la décoration artistique qui ont présidé à tous les détails, pourraient susciter des sentiments d'envie chez celles qui s'efforcent de créer et d'entretenir ailleurs des crèches plus modestes ; mais on considère une entreprise de ce genre comme un exemple qu'on cherche à suivre de son mieux, sans avoir toujours les moyens de l'égaler.

Ensuite, par un temps de rêve, on fut accueilli, pour prendre une collation (et quelle collation !) dans le parc de Mme Perret, présidente de l'Union des Femmes de Montreux. Après qu'eurent été fleuries des déléguées étrangères, d'une gerbe de narcisses aux couleurs de leur patrie respective, il faisait si bon autour des tables, parmi la verdure que personne ne se souciait de rentrer en ville pour entendre la conférence prévue à cinq heures. On décida, alors d'enthousiasme, de ne pas s'arracher à l'hospitalité délicieuse de

Publications reçues

Le ciel permettra-t-il ? Roman par James Hilton. Traduit de l'anglais par Marianne Gagnebin. Edition Jeheber, Genève, Paris.

Ce livre, tout imprégné, au début, de charme et de douceur, enveloppe cependant très vite le lecteur d'une atmosphère de malaise, qui s'intensifie jusqu'au drame final, auquel seule la dernière phrase du roman apporte un apaisement.

Les caractères sont bien dessinés, en particulier celui de Philippe, cause de tous les malheurs qui accablent ceux qu'il aime, et cela par son ambition effrénée, qu'un complexe d'infériorité ne fait qu'accroître, et par jalousie où déjà, on sent la folie qui le guette et qui risque de mener jusqu'aux plus terribles conséquences une erreur judiciaire.

Les passages consacrés à la politique gagneraient à être élagués. Néanmoins, de la première à la dernière page, jamais l'intérêt ne faiblit, car toujours les observations psychologiques s'éveillent et le soutiennent.

M.-L. P.

Lisa Vale, Roman par Olive H. Prouty. Traduit de l'anglais par Jane Filliger. Edition Jeheber, Genève, Paris.

C'est encore une fois dans l'aristocratie de Boston, dans la famille Vale, riche, estimée, heureuse — du moins ainsi semblait-il — que se déroule ce nouveau roman de Prouty.

Mais la ruine, mais le déshonneur et la désunion menacent ce brillant intérieur familial.

Si le vaisseau ne sombre pas, c'est grâce au courage, au dévouement, au grand cœur et à l'intelligence d'une femme.

Récit très attachant, caractères étudiés avec finesse, depuis les intransigeants Vale, mère et fils, imbus de préjugés de caste, jusqu'à Fabia, la jeune fille moderne et à Barry, l'ami des bons et des mauvais jours, et, avant tout, Lisa, bien entendu, vers qui chaque fil de l'intrigue converge.

M.-L. P.

La situation de la femme en Italie

Mme Gobetti, syndic à Turin, est venue nous entretenir de ce sujet, le vendredi 25 avril ; cette conférence avait été organisée par l'Union des Femmes italiennes et l'Union des Femmes de Genève.

La conférencière nous a décrit tout d'abord la part que les Italiennes ont prise aux activités de la Résistance : aide aux prisonniers politiques et à leur famille, sabotage de la production qui fournissait l'occupant, enfin collaboration aux opérations du maquis, comme agents de liaison entre les différents groupes résistants. Elles ont affronté tous les dangers avec un héroïque courage, une trentaine ont été fusillées ou pendues, d'autres torturées ou envoyées dans les camps de concentration.

Aussi, à la libération, après avoir couru des risques égaux à ceux de leurs camarades masculins, nul n'a songé à leur refuser l'égalité politique.

Elles possèdent dans la nouvelle Constitution,

exactement les mêmes droits que les hommes. Dès les premières élections, elles ont voté en masse, désireuses de participer à la résurrection de la patrie. (Le taux est de 85 % dans l'ensemble, 95 % dans les régions où l'on se battit).

Les représentantes des femmes à la Constituante veillent à améliorer le statut féminin, on essaye de réduire la marge qui sépare les salaires des travailleuses de ceux des travailleurs quoique la loi ait proclamé le principe du salaire égal, mais la pratique n'a pas encore rattrapé la théorie. Il en est de même dans les postes administratifs, on n'y trouve pas encore des fonctionnaires femmes, les préjugés sont plus forts que la loi. On a aussi protégé la maternité par des congés obligatoires, et le paiement du 66 % du salaire. Le père et la mère jouissent de l'égalité juridique dans la famille.

Dans l'ordre professionnel, elles sont occupées de la manière suivante :

Agriculture, 2 millions et demi.

Usines, 2 millions et demi.

Employés de bureaux, la moitié de l'effectif.

20.000 femmes sont chefs d'entreprises diverses.

21.000 femmes travaillent dans des professions variées.

Malheureusement, le chômage qui s'est développé en Italie menace plus d'une situation féminine, c'est pourquoi l'Union des femmes italiennes travaille à maintenir les positions acquises jouant que la collaboration féminine a une valeur propre dans la production italienne.

Pour défendre efficacement le statut professionnel des femmes, il faudrait qu'elles aient une meilleure préparation à leur métier, les

écoles sont trop peu nombreuses. Manquent aussi des écoles qui formeraient des ménagères, des nurses, des gardes-malades afin que l'éducation et les soins aux enfants dans la famille, ainsi que les soins aux malades, soient assumés avec compétence ; ce sont de grandes tâches qui assurent l'existence de la population, il n'est pas indifférent qu'elles soient mal accomplies. La conférencière nous cita l'exemple de deux colonies d'enfants qu'elle fut à visiter, de par ses fonctions d'adjoint au maire de Turin. Ces deux colonies étaient ravitaillées également en denrées identiques, par l'U.N.R.R.A. Dans la première, des cuisinières improvisées obtenaient un résultat minimum, de mornes repas entraînaient même des troubles digestifs. Dans la seconde, avec les mêmes marchandises, on préparait des repas succulents, accueillis comme une fête par les jeunes convives qui prenaient du poids et de bonnes joues.

Cette expérience vérifiée ici sur une grande échelle, se reproduit en fait tous les jours dans les familles. Combien de mères, disposant des mêmes ressources, ne réussissent pas à en tirer

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

33 professeurs
méthode approuvée
programmes
individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE